



GUIDE GÉNÉRAL DES ÉTUDES DE DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE EN THÉOLOGIE PASTORALE

Institut de pastorale des dominicains
Année universitaire 2021-2022

Dans le but de simplifier la rédaction et la lecture du texte,
le genre masculin est employé pour désigner aussi bien les femmes que les
hommes.

INSTITUT DE PASTORALE DES DOMINICAINS | FACULTÉ DE THÉOLOGIE
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DOMINICAIN

2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1B6

Bureau des études :

613-233-5696, poste 310
registraire@udominicaine.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
LES ÉTUDES DE DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE EN THÉOLOGIE PASTORALE	4
RÈGLEMENTS PROPRES	5
AUX ÉTUDES DE DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE.....	6
Conditions d'admissibilité	7
Documents à fournir lors de la demande d'admission.....	5
Dates limites pour l'inscription – année universitaire 2020-2021.....	5
Rassembler les documents requis.....	5
Reconnaissance de crédits de scolarité antérieurement acquis.....	6
MAÎTRISE ÈS ARTS EN THÉOLOGIE PASTORALE (M.A.T.P.)	8
Objectifs de la Maîtrise en théologie pastorale	8
Études à temps complet ou à temps partiel	8
Structure du programme de la Maîtrise	9
Bloc A : Éléments obligatoires (12 crédits).....	9
Bloc B : Séminaires thématiques au choix (12 crédits)	11
Bloc C : Choix d'un profil (21 crédits).....	12
Profil de formation de la Maîtrise ès arts en théologie pastorale (M.A.T.P.).....	14
DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.).....	15
Objectifs du D.E.S.S. en théologie pastorale	15
Études à temps complet ou à temps partiel	15
Structure du programme de D.E.S.S.	15
Bloc A : Éléments obligatoires (12 crédits).....	16
Bloc B : Séminaires thématiques au choix (18 crédits)	17
Profil de formation du D.E.S.S. en théologie pastorale	19
LICENCE CANONIQUE EN THÉOLOGIE (L.TH)	20
Objectifs de la Licence canonique en théologie.....	20
Études à temps complet ou à temps partiel	20
Structure du programme de Licence.....	21
Bloc A : Éléments obligatoires (15 crédits).....	21
Bloc B : Séminaires thématiques au choix (15 crédits)	23
Bloc C : Mémoire de maîtrise/licence canonique (15 crédits).....	24
Profil de formation de la Licence canonique en théologie (L.Th.).....	25

LES ÉTUDES DE DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE EN THÉOLOGIE PASTORALE

L'Institut de pastorale des Dominicains (IPD)³ offre trois programmes de deuxième cycle universitaire :

- ➡ la Maîtrise ès arts en théologie pastorale (M.A.T.P.)
- ➡ le Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en théologie pastorale
- ➡ la Licence canonique en théologie (L.Th.)

Ces trois programmes proposent un parcours de formation qui articule étroitement la réflexion théologique et les défis de la pratique pastorale.

Ils visent à rendre l'étudiant capable de développer ses compétences pour l'analyse critique, la conception et/ou la mise en œuvre de pratiques pastorales en dialogue avec les acteurs d'un milieu. Ils le stimulent à clarifier son identité et ses options fondamentales.

De plus, les programmes de Maîtrise et de Licence ont pour objectif d'habiller l'étudiant à mener avec rigueur toutes les étapes d'une recherche en théologie pastorale et/ou d'un projet d'intervention pastorale.



Ce document constitue une source essentielle d'informations. Les orientations de fond et la gestion de chaque programme y sont présentées : objectifs, structure et profil des activités universitaires, contenu des cours de base et liste des séminaires thématiques. Vous y trouverez aussi les informations pratiques utiles : conditions d'admission et frais de scolarité.

³ L'IPD, situé à Montréal, est une composante de la Faculté de théologie du Collège universitaire dominicain (CUD), dont le siège social est à Ottawa. Fondé à Ottawa en 1900, et à Montréal en 1960, le CUD est une institution universitaire bilingue, français et anglais, comprenant une Faculté de théologie (Ottawa et Montréal) et une Faculté de philosophie (Ottawa). Il offre des diplômes de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles universitaires en théologie, en théologie pastorale et en philosophie. Le CUD s'inscrit dans la tradition de l'Église catholique, ainsi que dans la tradition spirituelle et intellectuelle des Dominicains, dont les origines remontent à l'établissement des premières universités européennes au XIII^{ème} siècle. La tradition dominicaine se caractérise par la recherche de la vérité, la rigueur et la liberté dans la réflexion, une sensibilité aux contextes culturels et sociaux, le service explicite de l'Évangile et l'intelligence de la foi.

RÈGLEMENTS PROPRES AUX ÉTUDES DE DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales du Collège universitaire dominicain (CUD) et par les dispositions suivantes :

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au deuxième cycle en théologie pastorale, la personne candidate doit :

- ✓ détenir un baccalauréat en théologie ou en sciences des religions, ou un baccalauréat avec majeure en théologie ou en sciences des religions

Note : la personne qui détient un diplôme de premier cycle universitaire (baccalauréat) dans un autre domaine peut être admissible sur étude du dossier⁴ ;

- ✓ avoir obtenu au cours des études du premier cycle universitaire une moyenne minimale de B ;
- ✓ posséder une excellente maîtrise du français (oral et écrit) et être capable de comprendre l'anglais (oral et écrit) ;

Pour la Licence canonique (L.Th.), les exigences sont les mêmes que pour la Maîtrise ès arts en théologie pastorale (M.A.T.P.), auxquels s'ajoutent les conditions suivantes : détenir un Baccalauréat canonique en théologie (S.T.B. ou B.Th. civil + formation en philosophie équivalente à deux années à temps plein) ; posséder une connaissance des langues anciennes : latin et grec.

Les langues requises pour la Licence canonique pourront être acquises ou perfectionnées au cours des études de deuxième cycle. Pour la M.A.T.P., l'apprentissage de l'une ou l'autre des langues anciennes peut constituer un préalable lorsque le domaine d'étude et le sujet traité dans le mémoire le requièrent (l'exégèse néotestamentaire, par exemple). Il est à noter que les cours de langue relèvent du premier cycle universitaire et ne font pas partie des cours inclus dans les programmes du deuxième cycle. Par conséquent, les frais rattachés aux cours de langue sont indépendants des frais relatifs aux programmes du deuxième cycle.

⁴ Le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD peut demander de compléter la formation antérieure par une propédeutique. Les incontournables comprennent les cours de 3 crédits suivants : 1. Ancien Testament; 2. Nouveau Testament; 3. Ecclésiologie; 4. Dieu des chrétiens; 5. Jésus Christ; 6. Révélation et foi; 7. Patristique.

DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE LA DEMANDE D'ADMISSION

1. Formulaire d'admission (formulaire disponible sur le site internet de l'IPD ou au Bureau des études)
2. Relevés de notes officiels des études antérieures (voir note ci-bas)
3. Lettre d'intention ou de motivation (voir les consignes fournies dans le formulaire de demande d'admission)
4. *Curriculum vitae*
5. Deux lettres de recommandation (formulaire disponible sur le site internet de l'IPD ou au Bureau des études). Dans le cas d'une personne membre d'un institut religieux, d'un institut séculier, d'une société de vie apostolique, ou encore d'un clerc diocésain, une lettre de recommandation du supérieur majeur ou de l'évêque est exigée, en plus des deux lettres de recommandation dont il vient d'être question.
6. Un travail long (environ 20 pages – ou 2 travaux d'environ 10 pages) réalisé lors de vos études de premier cycle en théologie
7. 2 photos récentes (petit format)
8. Preuve de citoyenneté ou permis d'études – pour les étudiants étrangers, la copie du permis d'études pourra être remise à l'IPD au début du programme d'études
9. Paiement de 80 \$ CAD (chèque, mandat poste ou traite bancaire au nom de l'*Institut de pastorale des Dominicains*)

DATES LIMITES POUR L'INSCRIPTION – ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Date limite d'inscription pour la session d'automne 2021 : **1 août 2021**

Date limite d'inscription pour la session d'hiver 2022 : **1 décembre 2022**

* les admissions tardives après les dates limites sont possibles : informez-vous !

RASSEMBLER LES DOCUMENTS REQUIS

Tous les documents à transmettre concernant les études antérieures doivent être officiels, c'est-à-dire des originaux produits par l'établissement d'enseignement supérieur ou l'université responsable.

Les relevés de notes officiels doivent être transmis directement à l'IPD par l'établissement d'enseignement supérieur ou l'université qui les émet. Ils peuvent aussi être remis sous pli scellé.

Si l'étudiant détient une photocopie certifiée conforme à l'original, le document doit porter le sceau original de la personne autorisée à l'émettre (juge de paix, notaire, avocat, attaché d'ambassade ou de consulat, etc.).

Pour accélérer le processus d'analyse de la demande d'admission, il est possible de numériser les documents et de les faire parvenir par courriel à l'adresse : registraire@udominicaine.ca. Il est cependant nécessaire de transmettre les documents officiels par la poste par la suite.

Après étude du dossier, les personnes sélectionnées seront convoquées pour une entrevue individuelle par des membres du Comité des programmes du deuxième cycle de l'IPD. Pour les candidats vivant à l'étranger, l'entrevue sera réalisée à distance par voie électronique (par exemple avec Skype ou Zoom).

RECONNAISSANCE DE CRÉDITS DE SCOLARITÉ ANTÉRIEUREMENT ACQUIS

Lorsqu'un étudiant a antérieurement acquis des crédits de scolarité (cours, séminaires) de deuxième cycle dans une autre institution universitaire, une partie de ceux-ci peuvent être reconnus par notre institution. Ces crédits seront versés au dossier de l'étudiant. Toutefois, les notes se rapportant aux activités reconnues ne seront pas contributives à la moyenne générale du programme auquel il est inscrit. La reconnaissance de crédits de scolarité antérieurement acquis suit les règles suivantes :

- a) Les crédits antérieurement acquis ne doivent pas dépasser un délai de 10 ans.
- b) Les crédits antérieurement acquis doivent correspondre à une activité universitaire (cours ou séminaire) dont la note finale ne doit pas être inférieure à B.
- c) Des équivalences de crédits ne peuvent s'appliquer qu'à des séminaires thématiques et ne peuvent dépasser 50 % des séminaires thématiques prévus aux programmes de deuxième cycle de l'IPD.
- d) Les démarches d'intégration (INT 4000 *Projet de formation*, INT 4001 *Projet de mémoire ou d'intervention pastorale* et INT 4002 *Examen de synthèse*), de même que les cours obligatoires (PST 4001 *Théologie pastorale : fondements et méthodes*, PST 4002 *Théologie pastorale : Bible et herméneutique* et THL 4160 *Histoire des méthodes en théologie*), doivent être suivis à l'IPD et ne peuvent faire l'objet d'équivalences créditées.

LA MAÎTRISE ÈS ARTS EN THÉOLOGIE PASTORALE (M.A.T.P.)

OBJECTIFS DE LA MAÎTRISE EN THÉOLOGIE PASTORALE⁸

Ce programme vise à rendre l'étudiant capable de :

1. Développer ses compétences pour l'analyse critique, la conception et, le cas échéant, la mise en œuvre de pratiques pastorales en dialogue avec les acteurs d'un milieu ;
2. Mener avec rigueur toutes les étapes d'une recherche en théologie pastorale et, le cas échéant, d'un projet d'intervention pastorale ;
3. Clarifier et exprimer son identité pastorale et ses options fondamentales.

ÉTUDES À TEMPS COMPLET OU À TEMPS PARTIEL

On peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel à la Maîtrise ès arts en théologie pastorale (M.A.T.P.). Habituellement, les études doivent être poursuivies de manière continue pendant les *trimestres d'automne, d'hiver et d'été*, sauf dans le cas d'une demande de suspension temporaire.⁹

La durée minimale du programme est de 6 *trimestres* (2 ans) pour un étudiant à temps complet et d'un maximum de 12 *trimestres* (4 ans) pour un étudiant à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension¹⁰.

⁸ Pour les énoncés plus précis des objectifs et des sous-objectifs du programme visé, voir le document : *Les objectifs spécifiques de la Maîtrise ès arts en théologie pastorale (M.A.T.P.) et de la Licence canonique en théologie (L.Th.)*.

⁹ L'étudiant peut demander une suspension temporaire de ses études pour un maximum de trois trimestres. Les motifs invoqués devront au préalable avoir été acceptés par le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non.

¹⁰ Pour un meilleur suivi des étapes et des échéanciers des programmes de la maîtrise, voir le document *Feuille de route (M.A.T.P.)*.

STRUCTURE DU PROGRAMME DE LA MAÎTRISE

Les activités de formation du programme sont réparties en trois blocs :

Bloc A	Éléments obligatoires	12 crédits
Bloc B	Séminaires thématiques au choix	12 crédits
Bloc C	Profil recherche ou intervention	21 crédits

Bloc A : Éléments obligatoires (12 crédits)

DÉMARCHE D'INTÉGRATION (3 CR.)

Les travaux d'encadrement font partie de la tradition de l'IPD. Ils permettent à l'étudiant de clarifier ses propres objectifs et de participer activement à leur réalisation.

INT 4000 et 4001 : **Projet de formation et Projet de mémoire ou d'intervention pastorale (1 cr.)**

Au cours du *premier trimestre* d'études, l'étudiant est appelé à rédiger son **Projet de formation (INT 4000)**¹¹. Il identifie ses questions et ses besoins, clarifie et définit des objectifs personnels de formation en lien avec les objectifs du programme auquel il est inscrit et choisit l'un des profils. Le Projet de formation doit être complété dans un délai de deux semaines, si l'on étudie à temps complet, ou d'un mois, si l'on étudie à temps partiel, après la tenue de l'Atelier INT 4000.

Par la suite, il est appelé à rédiger son **Projet de mémoire**¹² **ou d'intervention pastorale**¹³ **(INT 4001)**. Ce document devra être remis avant la fin de la *première année*¹⁴ d'études, si l'on étudie à temps complet, ou au terme de la *seconde année* d'études, si l'on étudie à temps partiel. Le Projet de mémoire ou le Projet d'intervention doit être approuvé par le directeur de recherche (et par le codirecteur, le cas échéant), ainsi que par le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD.

¹¹ Les détails concernant le Projet de formation sont présentés dans le *Guide pour la rédaction du Projet de FORMATION* (M.A.T.P. / D.E.S.S. / L.Th.) | INT 4000, remis aux étudiants lors de l'Atelier INT 4000.

¹² Les détails concernant le Projet de mémoire sont présentés dans le *Guide pour la rédaction du Projet de MÉMOIRE* (M.A.T.P. / L.Th.) | INT 4001, remis aux étudiants lors de l'Atelier INT 4000.

¹³ Les détails concernant le Projet d'intervention pastorale sont présentés dans le document *Guide pour la rédaction du Projet d'intervention pastorale* (M.A.T.P.), remis aux étudiants lors de l'Atelier INT 4000.

¹⁴ Une année universitaire comprend les trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Les consignes relatives à l'élaboration de ces deux Projets sont présentées dans le cadre d'un atelier de travail (INT 4000) qui se tient au *début du premier trimestre* d'études.

INT 4002 : Examen de synthèse (2 cr.)

Au *dernier trimestre* de sa scolarité, avant le dépôt initial du mémoire ou de l'essai, l'étudiant doit réussir un **examen de synthèse oral** (INT 4002)¹⁵. Il sera appelé à proposer 6 questions traitant de sujets en théologie pastorale. Ces questions sont soumises à l'approbation préalable du directeur de recherche. L'étudiant fera à cette occasion le bilan de ses apprentissages. L'examen se fait en présence de deux professeurs, dont le directeur de recherche, désignés par le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD. Dans le cas d'une codirection, ce nombre s'élève à trois professeurs, incluant le codirecteur.

COURS OBLIGATOIRES (9 CR.)

Les trois cours obligatoires, de 3 crédits chacun, permettent l'acquisition d'une connaissance plus poussée des champs de la théologie pastorale et la maîtrise progressive de ses méthodes. Ils initient aussi à l'échange discipliné des idées et à la collaboration dans la recherche. Ces cours sont à suivre au cours des deux premières années d'études.

PST 4001 Théologie pastorale : fondements et méthodes (3 cr.)

Cours obligatoire offert au trimestre d'automne de chaque année.

PST 4002 Théologie pastorale : Bible et herméneutique (3 cr.)

Cours obligatoire offert aux deux ans, en alternance avec le cours THL 4160

THL 4160 Histoire des méthodes en théologie (3 cr.)

Cours obligatoire offert aux deux ans, en alternance avec le cours PST 4002

¹⁵ Les détails concernant l'examen de synthèse sont présentés dans le document *Guide pour la préparation de l'examen synthèse* (M.A.T.P. / D.E.S.S.) | INT 4002.

Bloc B : Séminaires thématiques au choix¹⁶ (12 crédits)

Les séminaires, de 3 crédits chacun, favorisent l'intégration des dynamiques présentes dans les pratiques pastorales, en lien avec le monde, l'Église, Dieu et sa propre identité de croyant, de chercheur et/ou d'intervenant en pastorale.

PST 4230	Le dialogue interreligieux
PST 4300	Éducation de la foi : une histoire des pratiques
PST 4308	Le dialogue pastoral
PST 4401	Pratiques pastorales, visages d'Église
PST 4530	Théologie et pastorale de la migration
PST 4900	Sujets spéciaux en pastorale
PSL 4300	Comprendre le langage des sacrements
PSL 4310	Sacrements et liturgie
PSL 4900	Sujets spéciaux en liturgie
THL 4160	Vatican II
THL 4200	La question de Dieu
THL 4300	Christologie
THL 4400	Ecclésiologie et pastorale
THL 4600	Enjeux contemporains des soins en fin de vie
THL 4900	Sujets spéciaux en théologie
THB 4000	Bible et pratiques pastorales
THB 4275	L'évangile de Matthieu
THB 4200	L'évangile de Marc
THB 4255	L'évangile de Luc
THB 4900	Sujets spéciaux en études bibliques : Bible et archéologie
SPR 4001	Séminaire thématique en patristique
SPR 4002	Le symbole et le religieux
SPR 4111	Aux sources de la spiritualité chrétienne – Les Pères de l'Église. L'apparition d'une spiritualité du don
SPR 4900	Sujets spéciaux en spiritualité

La liste annuelle des séminaires thématiques est fournie sur demande. Communiquez avec le Bureau des études (registraire@udominicaine.ca).

¹⁶ Le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD se réserve le droit de demander à un étudiant de suivre un séminaire thématique dans un domaine jugé incontournable si cet étudiant n'a pas antérieurement suivi de cours ou une formation équivalente dans ce domaine. Les domaines incontournables sont les suivants : 1. Ancien Testament; 2. Nouveau Testament; 3. Ecclésiologie; 4. Dieu des chrétiens; 5. Jésus Christ; 6. Révélation et foi; 7. Patristique.

Plusieurs séminaires thématiques peuvent être donnés en « tandem » avec un cours de premier cycle à condition que ce cours soit de 3 crédits. Dans ce cas, les modalités de participation au cours et d'évaluation sont spécifiques au deuxième cycle. Le sigle du cours de deuxième cycle est distinct de celui du premier cycle.

Il est à noter :

- a) que le choix d'un cours « tandem » doit être approuvé par le directeur de recherche ainsi que par le professeur responsable des programmes de deuxième cycle;
- b) que le mode d'évaluation adapté au deuxième cycle est déterminé par le professeur donnant le cours et c'est ce dernier qui en est le correcteur;
- c) que dans le cas d'un cours donné par un professeur invité, le travail sera préalablement approuvé et conséquemment corrigé par le professeur responsable des Programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD;
- d) qu'il n'y a pas de frais additionnels rattachés au cours de premier cycle, dans la mesure où la formule « tandem » est intégrée aux programmes de la maîtrise et qu'elle est considérée à titre de substitut à un séminaire thématique.

Bloc C : Choix d'un profil (21 crédits)

Choix du directeur (et du codirecteur) de recherche

Avant la fin du *premier trimestre* d'études, l'étudiant devra également choisir son **directeur de recherche** qui l'accompagnera dans sa démarche. Au besoin, il pourra également y avoir un codirecteur.

Profil recherche

Mémoire (21 crédits)

L'étudiant doit rédiger un mémoire d'environ 125 pages¹⁷. Il lui permet de travailler une question précise en théologie pastorale, de choisir et d'appliquer rigoureusement une méthode appropriée à sa problématique et d'apprendre à respecter les standards du deuxième cycle universitaire dans la rédaction et la présentation de sa recherche. L'étudiant prépare le mémoire de concert avec son directeur de recherche.

Le mémoire sera lu et corrigé par un jury composé de deux professeurs, dont le directeur de recherche. S'il y a un codirecteur, il fera aussi partie du jury, pour un ensemble de trois examinateurs dans ce cas. Le cas échéant, des corrections peuvent être demandées.

¹⁷ Les détails concernant le mémoire sont présentés dans le document *Guide pour la rédaction du mémoire* (M.A.T.P. / L.Th.).

Profil intervention

Projet d'intervention pastorale et Rapport final (15 crédits)

L'étudiant élabore un Projet d'intervention novateur sur la base de son expérience pastorale sur le terrain, le met en œuvre pendant une période donnée et en fait l'évaluation. Cette activité s'échelonne sur *trois trimestres*, soit une année universitaire. Elle se réalise sous supervision du directeur de recherche et mène à la réalisation d'un Rapport final détaillé présenté par écrit¹⁸.

Le Rapport sera lu et corrigé par un jury composé de deux professeurs, dont le directeur de recherche. S'il y a un codirecteur, il fera aussi partie du jury, pour un ensemble de trois examinateurs dans ce cas. Le cas échéant, des corrections peuvent être demandées.

Essai (6 crédits)

L'essai est une production écrite d'environ 50 pages réalisée sous la supervision du directeur de recherche. Le cas échéant, celui-ci peut être secondé par un autre professeur possédant des compétences particulières en lien avec le sujet de l'essai¹⁹.

L'essai vise le développement d'une question de théologie pastorale, liée au Projet d'intervention pastorale de l'étudiant, dont il approfondit les fondements théoriques et dont il cerne les questions sous-jacentes. Le sujet abordé dans l'essai mûrit tout au long de la démarche liée à l'intervention pastorale. La recherche bibliographique, notamment, peut déjà être amorcée. La rédaction de l'essai, toutefois, doit suivre la remise du Rapport final du Projet d'intervention pastorale. Elle suit également la tenue de l'examen de synthèse (voir la *Feuille de route* relative au profil Intervention pastorale).

L'essai sera lu et corrigé par un jury composé de deux professeurs, dont le directeur de recherche. S'il y a un codirecteur, il fera aussi partie du jury, pour un ensemble de trois examinateurs dans ce cas. Le cas échéant, des corrections peuvent être demandées.

¹⁸ Les détails concernant la préparation et la rédaction de ce Rapport seront donnés en temps opportun par le directeur de recherche.

¹⁹ Les détails concernant l'essai sont présentés dans le document *Guide pour la rédaction de l'essai* (M.A.T.P.).

**PROFIL DE FORMATION DE LA MAÎTRISE ÈS ARTS EN THÉOLOGIE PASTORALE
(M.A.T.P.)**

ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES	Profil recherche	Profil intervention
ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES		
Démarche d'intégration		
INT 4000 Projet de formation +	1 cr.	1 cr.
INT 4001 Projet de mémoire ou d'intervention pastorale		
INT 4002 Examen de synthèse	2 cr.	2 cr.
Cours obligatoires		
PST 4001 Théologie pastorale : fondements et méthodes	3 cr.	3 cr.
PST 4002 Théologie pastorale : Bible et herméneutique	3 cr.	3 cr.
THL 4160 Histoire des méthodes en théologie	3 cr.	3 cr.
Séminaires thématiques au choix (4 séminaires de 3 cr. chacun)	12 cr.	12 cr.
Mémoire de maîtrise	21 cr.	---
Projet d'intervention pastorale et Rapport final	---	15 cr.
Essai	---	6 cr.
Total des crédits	45 crédits	45 crédits

LE DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.) EN THÉOLOGIE PASTORALE

OBJECTIFS DU D.E.S.S. EN THÉOLOGIE PASTORALE

Ce programme vise à rendre l'étudiant capable de :

1. Approfondir ses connaissances dans le domaine de la théologie pastorale en relation avec la pratique ;
2. Clarifier et exprimer son identité pastorale et ses options fondamentales.

ÉTUDES À TEMPS COMPLET OU À TEMPS PARTIEL

On peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel au D.E.S.S. en théologie pastorale. Habituellement, les études doivent être poursuivies de manière continue, pendant les *trimestres d'automne, d'hiver et d'été*, sauf dans le cas d'une demande de suspension temporaire²⁰.

La durée minimale du programme est de 6 *trimestres* (2 ans) pour un étudiant à temps complet et d'un maximum de 12 *trimestres* (4 ans) pour un étudiant inscrit à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension²¹.

STRUCTURE DU PROGRAMME DE D.E.S.S.

Les activités de formation du programme sont réparties en deux blocs :

Bloc A	Éléments obligatoires	12 crédits
Bloc B	Séminaires thématiques au choix	18 crédits

²⁰ L'étudiant peut demander une suspension temporaire de ses études pour un maximum de trois trimestres. Les motifs invoqués devront au préalable avoir été acceptés par le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non.

²¹ Pour un meilleur suivi des étapes et des échéanciers du programme, voir le document *Feuille de route* (D.E.S.S.).

Bloc A : Éléments obligatoires (12 crédits)

DÉMARCHE D'INTÉGRATION (3 CR.)

Les travaux d'encadrement font partie de la tradition de l'IPD. Ils permettent à l'étudiant de clarifier ses propres objectifs et de participer activement à leur réalisation.

Assignation d'un conseiller d'études

Dès le début de son parcours, l'étudiant se verra assigner un **conseiller d'études** qui l'accompagnera dans sa démarche.

INT 4000 : Projet de formation (1 cr.)

Au cours du *premier trimestre* d'études, l'étudiant est appelé à rédiger son **Projet de formation**²². Il identifie ses questions et ses besoins, clarifie et définit des objectifs personnels de formation en lien avec les objectifs du programme auquel il est inscrit. Les consignes relatives à l'élaboration du Projet sont présentées dans le cadre d'un atelier de travail (INT 4000) qui se tient au *début du premier trimestre*. Le Projet de formation doit être complété dans un délai de deux semaines, si l'on étudie à temps complet, ou d'un mois, si l'on étudie à temps partiel, après la tenue de l'Atelier INT 4000.

INT 4002 : Examen de synthèse (2 cr.)

Au *dernier trimestre* de sa scolarité, l'étudiant doit réussir un **examen de synthèse oral** (INT 4002)²³. Il sera appelé à proposer 6 questions traitant de sujets en théologie pastorale. Ces questions sont soumises à l'approbation préalable de son conseiller d'études. L'étudiant fera à cette occasion le bilan de ses apprentissages. L'examen se fait en présence de deux professeurs, dont le conseiller d'études, désignés par le Comité des programmes du deuxième cycle de l'IPD.

COURS OBLIGATOIRES (9 CR.)

Les trois cours obligatoires, de 3 crédits chacun, permettent l'acquisition d'une connaissance plus poussée des champs de la théologie pastorale et la maîtrise progressive de ses méthodes. Ils initient aussi à l'échange discipliné des idées et à la

²² Les détails concernant le Projet de formation sont présentés dans le *Guide pour la rédaction du Projet de FORMATION* (M.A.T.P. / D.E.S.S. / L.Th.) | INT 4000, remis aux étudiants lors de l'Atelier INT 4000.

²³ Les détails concernant l'examen de synthèse sont présentés dans le document *Guide pour la préparation de l'examen synthèse* (M.A.T.P. / D.E.S.S.) | INT 4002.

collaboration dans la recherche. Ces cours sont à suivre au cours des deux premières années d'études.

PST 4001 Théologie pastorale : fondements et méthodes (3 cr.)

Cours obligatoire offert au trimestre d'automne de chaque année

PST 4002 Théologie pastorale : Bible et herméneutique (3 cr.)

Cours obligatoire offert aux deux ans, en alternance avec le cours THL 4160

THL 4160 Histoire des méthodes en théologie (3 cr.)

Cours obligatoire offert aux deux ans, en alternance avec le cours PST 4002

Bloc B : Séminaires thématiques au choix²⁴ (18 crédits)

Les séminaires, de 3 crédits chacun, favorisent l'intégration des dynamiques présentes dans les pratiques pastorales, en lien avec le monde, l'Église, Dieu et sa propre identité de croyant, de chercheur et/ou d'intervenant en pastorale.

PST 4230	Le dialogue interreligieux
PST 4300	Éducation de la foi : une histoire des pratiques
PST 4308	Le dialogue pastoral
PST 4401	Pratiques pastorales, visages d'Église
PST 4530	Théologie et pastorale de la migration
PST 4900	Sujets spéciaux en pastorale
PSL 4300	Comprendre le langage des sacrements
PSL 4310	Sacrements et liturgie
PSL 4900	Sujets spéciaux en liturgie
THL 4160	Vatican II
THL 4200	La question de Dieu
THL 4300	Christologie
THL 4400	Ecclésiologie et pastorale

²⁴ Le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD se réserve le droit de demander à un étudiant de suivre un séminaire thématique dans un domaine jugé incontournable si cet étudiant n'a pas antérieurement suivi de cours ou une formation équivalente dans ce domaine. Les domaines incontournables sont les suivants : 1. Ancien Testament; 2. Nouveau Testament; 3. Ecclésiologie; 4. Dieu des chrétiens; 5. Jésus Christ; 6. Révélation et foi; 7. Patristique.

THL 4600	Enjeux contemporains des soins en fin de vie
THL 4900	Sujets spéciaux en théologie
THB 4000	Bible et pratiques pastorales
THB 4275	L'évangile de Matthieu
THB 4200	L'évangile de Marc
THB 4255	L'évangile de Luc
THB 4900	Sujets spéciaux en études bibliques : Bible et archéologie
SPR 4001	Séminaire thématique en patristique
SPR 4002	Le symbole et le religieux
SPR 4111	Aux sources de la spiritualité chrétienne – Les Pères de l'Église. L'apparition d'une spiritualité du don
SPR 4900	Sujets spéciaux en spiritualité

La liste annuelle des séminaires thématiques est fournie sur demande. Communiquez avec le Bureau des études (registraire@udominicaine.ca).

Plusieurs séminaires thématiques peuvent être donnés en « tandem » avec un cours de premier cycle à condition que ce cours soit de 3 crédits. Dans ce cas, les modalités de participation au cours et d'évaluation sont spécifiques au deuxième cycle. Le sigle du cours de deuxième cycle est distinct de celui du premier cycle.

Il est à noter :

- a) que le choix d'un cours « tandem » doit être approuvé par le directeur de recherche ainsi que par le professeur responsable des programmes de deuxième cycle;
- b) que le mode d'évaluation adapté au deuxième cycle est déterminé par le professeur donnant le cours et c'est ce dernier qui en est le correcteur;
- c) que dans le cas d'un cours donné par un professeur invité, le travail sera préalablement approuvé et conséquemment corrigé par le professeur responsable des Programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD;
- d) qu'il n'y a pas de frais additionnels rattachés au cours de premier cycle, dans la mesure où la formule « tandem » est intégrée aux programmes de la maîtrise et qu'elle est considérée à titre de substitut à un séminaire thématique.

PROFIL DE FORMATION DU D.E.S.S. EN THÉOLOGIE PASTORALE

ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES	
ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES	
Démarche d'intégration	
INT 4000 Projet de formation	1 cr.
INT 4002 Examen de synthèse	2 cr.
Cours obligatoires	
PST 4001 Théologie pastorale : fondements et méthodes	3 cr.
PST 4002 Théologie pastorale : Bible et herméneutique	3 cr.
THL 4160 Histoire des méthodes en théologie	3 cr.
Séminaires thématiques au choix (6 séminaires de 3 cr. chacun)	18 cr.
Total des crédits	30 crédits

LA LICENCE CANONIQUE EN THÉOLOGIE (L.TH)

OBJECTIFS DE LA LICENCE CANONIQUE EN THÉOLOGIE²⁵

Ce programme vise à rendre l'étudiant capable de :

1. Développer ses compétences pour l'analyse critique et la conception de pratiques pastorales en dialogue avec les acteurs d'un milieu ;
2. Mener avec rigueur toutes les étapes d'une recherche en théologie pastorale ;
3. Clarifier et exprimer son identité pastorale et ses options fondamentales

ÉTUDES À TEMPS COMPLET OU À TEMPS PARTIEL

On peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel à la Licence canonique. Habituellement, les études doivent être poursuivies de manière continue pendant les *trimestres d'automne, d'hiver et d'été*, sauf dans le cas d'une demande de suspension temporaire²⁶.

La durée minimale du programme est de 6 *trimestres* (2 ans) pour un étudiant à temps complet et d'un maximum de 12 *trimestres* (4 ans) pour un étudiant à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension²⁷.

²⁵ Pour les énoncés plus précis des objectifs et des sous-objectifs du programme visé, voir le document : *Les objectifs spécifiques de la Maîtrise ès arts en théologie pastorale (M.A.T.P.) et de la Licence canonique en théologie (L.Th.)*.

²⁶ L'étudiant peut demander une suspension temporaire de ses études pour un maximum de trois trimestres. Les motifs invoqués devront au préalable avoir été acceptés par le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non.

²⁷ Pour un meilleur suivi des étapes et des échéanciers du programme, voir le document *Feuille de route* (L.Th.).

STRUCTURE DU PROGRAMME DE LICENCE

Les activités de formation du programme sont réparties en trois blocs :

Bloc A	Éléments obligatoires	15 crédits
Bloc B	Séminaires thématiques au choix	15 crédits
Bloc C	Mémoire de maîtrise/licence	15 crédits

Bloc A : Éléments obligatoires (15 crédits)

DÉMARCHE D'INTÉGRATION (6 CR.)

Les travaux d'encadrement font partie de la tradition de l'IPD. Ils permettent à l'étudiant de clarifier ses propres objectifs et de participer activement à leur réalisation.

INT 4000 et 4001 : Projet de formation et Projet de mémoire (1 cr.)

Au cours du *premier trimestre* d'études, l'étudiant est appelé à rédiger son **Projet de formation (INT 4000)**²⁸. Il identifie ses questions et ses besoins, clarifie et définit des objectifs personnels de formation en lien avec les objectifs du programme auquel il est inscrit et choisit l'un des profils. Le Projet de formation doit être complété dans un délai de deux semaines, si l'on étudie à temps complet, ou d'un mois, si l'on étudie à temps partiel, après la tenue de l'Atelier INT 4000.

Par la suite, il est appelé à rédiger son **Projet de mémoire (INT 4001)**²⁹. Le projet de mémoire doit être approuvé par le directeur de recherche (et par le codirecteur, le cas échéant), ainsi que par le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD. Pour la Licence, le projet doit également être approuvé par le Bureau du doyen de la Faculté de théologie du Collège universitaire dominicain. À cet effet, un professeur désigné par le Bureau du doyen devra approuver le Projet de mémoire et faire partie du jury qui l'évaluera. Le Projet de mémoire devra être remis avant la fin de la *première année* d'études, si l'on étudie à temps complet, ou au terme de la *seconde année* d'études, si l'on étudie à temps partiel.

Les consignes relatives à l'élaboration de ces deux Projets sont présentées dans le cadre d'un atelier de travail (INT 4000) qui se tient au *début du premier trimestre* d'études.

²⁸ Les détails concernant le Projet de formation sont présentés dans le *Guide pour la rédaction du Projet de FORMATION* (M.A.T.P. / D.E.S.S. / L.Th.) | INT 4000, remis aux étudiants lors de l'Atelier INT 4000.

²⁹ Les détails concernant le Projet de mémoire sont présentés dans le *Guide pour la rédaction du Projet de MÉMOIRE* (M.A.T.P. / L.Th.) | INT 4001, remis aux étudiants lors de l'Atelier INT 4000.

INT 4002 et INT 4003 : Examen de synthèse (5 cr.)

Au *dernier trimestre* de sa scolarité, avant le dépôt initial du mémoire, l'étudiant doit réussir un **examen de synthèse oral** constitué de l'examen prévu pour la maîtrise (INT 4002, 2 cr.)³⁰ et d'un **complément canonique (INT 4003, 3 cr.)**³¹. Il sera appelé à proposer 9 questions traitant de sujets en théologie *fondamentale* et en théologie *pastorale*. Ces questions sont soumises à l'approbation préalable du directeur de recherche ainsi que du Bureau du doyen de la Faculté de théologie du CUD. L'étudiant fera à cette occasion le bilan de ses apprentissages. L'examen se fait en présence de trois professeurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le codirecteur, désignés par le Comité des programmes du deuxième cycle de l'IPD. Il s'y ajoutera un dernier professeur nommé par le Bureau du doyen de la Faculté de théologie du CUD.

COURS OBLIGATOIRES (9 CR.)

Les trois cours obligatoires, de 3 crédits chacun, permettent l'acquisition d'une connaissance plus poussée des champs de la théologie pastorale et la maîtrise progressive de ses méthodes. Ils initient aussi à l'échange discipliné des idées et à la collaboration dans la recherche. Ces cours sont à suivre au cours des deux premières années d'études.

PST 4001 Théologie pastorale : fondements et méthodes (3 cr.)

Cours obligatoire offert au trimestre d'automne de chaque année.

PST 4002 Théologie pastorale : Bible et herméneutique (3 cr.)

Cours obligatoire offert aux deux ans, en alternance avec le cours THL 4160

THL 4160 Histoire des méthodes en théologie (3 cr.)

Cours obligatoire offert aux deux ans, en alternance avec le cours PST 4002

³⁰ Les détails concernant l'examen de synthèse sont présentés dans le document *Guide pour la préparation de l'examen synthèse* (M.A.T.P. / D.E.S.S.) | INT 4002.

³¹ Les détails concernant l'examen de synthèse sont présentés dans le document *Guide pour la préparation de l'examen synthèse* (L.Th.) | INT 4002 & 4003.

Bloc B : Séminaires thématiques au choix³² (15 crédits)

Les séminaires, de 3 crédits chacun, favorisent l'intégration des dynamiques présentes dans les pratiques pastorales, en lien avec le monde, l'Église, Dieu et sa propre identité de croyant, de chercheur et/ou d'intervenant en pastorale.

PST 4230	Le dialogue interreligieux
PST 4300	Éducation de la foi : une histoire des pratiques
PST 4308	Le dialogue pastoral
PST 4401	Pratiques pastorales, visages d'Église
PST 4530	Théologie et pastorale de la migration
PST 4900	Sujets spéciaux en pastorale
PSL 4300	Comprendre le langage des sacrements
PSL 4310	Sacrements et liturgie
PSL 4900	Sujets spéciaux en liturgie
THL 4160	Vatican II
THL 4200	La question de Dieu
THL 4300	Christologie
THL 4400	Ecclésiologie et pastorale
THL 4600	Enjeux contemporains des soins en fin de vie
THL 4900	Sujets spéciaux en théologie
THB 4000	Bible et pratiques pastorales
THB 4275	L'évangile de Matthieu
THB 4200	L'évangile de Marc
THB 4255	L'évangile de Luc
THB 4900	Sujets spéciaux en études bibliques : Bible et archéologie
SPR 4001	Séminaire thématique en patristique
SPR 4002	Le symbole et le religieux
SPR 4111	Aux sources de la spiritualité chrétienne – Les Pères de l'Église. L'apparition d'une spiritualité du don
SPR 4900	Sujets spéciaux en spiritualité

La liste annuelle des séminaires thématiques est fournie sur demande. Communiquez avec le Bureau des études (registraire@udominicaine.ca).

³² Le Comité des programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD se réserve le droit de demander à un étudiant de suivre un séminaire thématique dans un domaine jugé incontournable si cet étudiant n'a pas antérieurement suivi de cours ou une formation équivalente dans ce domaine. Les domaines incontournables sont les suivants : 1. Ancien Testament; 2. Nouveau Testament; 3. Ecclésiologie; 4. Dieu des chrétiens; 5. Jésus Christ; 6. Révélation et foi; 7. Patristique.

Plusieurs séminaires thématiques peuvent être donnés en « tandem » avec un cours de premier cycle à condition que ce cours soit de 3 crédits. Dans ce cas, les modalités de participation au cours et d'évaluation sont spécifiques au deuxième cycle. Le sigle du cours de deuxième cycle est distinct de celui du premier cycle.

Il est à noter :

- a) que le choix d'un cours « tandem » doit être approuvé par le directeur de recherche ainsi que par le professeur responsable des programmes de deuxième cycle;
- b) que le mode d'évaluation adapté au deuxième cycle est déterminé par le professeur donnant le cours et c'est ce dernier qui en est le correcteur;
- c) que dans le cas d'un cours donné par un professeur invité, le travail sera préalablement approuvé et conséquemment corrigé par le professeur responsable des Programmes du deuxième cycle universitaire de l'IPD;
- d) qu'il n'y a pas de frais additionnels rattachés au cours de premier cycle, dans la mesure où la formule « tandem » est intégrée aux programmes de la maîtrise et qu'elle est considérée à titre de substitut à un séminaire thématique.

Bloc C : Mémoire de maîtrise/licence canonique (15 crédits)

Choix du directeur (et du codirecteur) de recherche

Avant la fin du *premier trimestre* d'études, l'étudiant devra également choisir son **directeur de recherche** qui l'accompagnera dans sa démarche. Au besoin, il pourra également y avoir un codirecteur.

Mémoire de maîtrise/licence canonique³³

L'étudiant doit rédiger un mémoire d'environ 125 pages³⁴. Il lui permet de travailler une question précise en théologie pastorale, de choisir et d'appliquer rigoureusement une méthode appropriée à sa problématique et d'apprendre à respecter les standards du deuxième cycle universitaire dans la rédaction et la présentation de sa recherche. L'étudiant prépare le mémoire de concert avec son directeur de recherche.

Le mémoire sera lu et corrigé par un jury composé de deux professeurs, dont le directeur de recherche. S'il y a un codirecteur, il fera aussi partie du jury, pour un ensemble de trois examinateurs dans ce cas. Pour la Licence, un professeur désigné par le Bureau du doyen de la Faculté de théologie du CUD s'ajoutera aux examinateurs déjà retenus. Le cas échéant, des corrections peuvent être demandées.

³³ Pour la Licence en théologie, seul le profil recherche peut être admis et des exigences supplémentaires s'appliquent en plus du mémoire (15 crédits).

³⁴ Les détails concernant le mémoire sont présentés dans le document *Guide pour la rédaction du mémoire* (M.A.T.P. / L.Th.).

PROFIL DE FORMATION DE LA LICENCE CANONIQUE EN THÉOLOGIE (L.Th.)

ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES	Profil recherche
ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES Démarche d'intégration INT 4000 Projet de formation + INT 4001 Projet de mémoire INT 4002 Examen de synthèse INT 4003 Examen de synthèse – complément canonique Cours obligatoires PST 4001 Théologie pastorale : fondements et méthodes PST 4002 Théologie pastorale : Bible et herméneutique THL 4160 Histoire des méthodes en théologie	1 cr. 2 cr. 3 cr. 3 cr. 3 cr. 3 cr. 3 cr.
Séminaires thématiques au choix (5 séminaires de 3 cr. chacun)	15 cr.
Mémoire de maîtrise	15 cr.
Total des crédits	45 crédits